

**RENOUVELLEMENT PARTIEL  
DES REPRESENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL D'UFR  
ESTHUA, TOURISME ET CULTURE****Coll ges des usagers****Mardi 13 octobre 2020**

Vu le Code de l'Education notamment ses articles L719-1   L719-3 et D719-1   D719-40 ;

Vu les statuts de l'Universit  d'Angers approuv s par le Conseil d'Administration le 29 mai 2019 ;

Vu les statuts de l'UFR ESTHUA, Tourisme et culture modifi s par le Conseil d'Administration le 31 janvier 2019 ;

Vu l'arr t  n  2020-75 du 17 septembre 2020 relatif   l'organisation du renouvellement partiel du Conseil d'UFR Esthua Tourisme et Culture en ce qui concerne le coll ge des usagers ;

Vu l'arr t  n  2020-85 du 29 septembre 2020 relatif aux candidats   l' lection partielle au Conseil d'UFR Esthua Tourisme et Culture en ce qui concerne le coll ge des usagers ;

Vu les proc s-verbaux de d pouillement du mardi 13 octobre 2020 ;

Vu l'avis du Comit   lectoral consultatif en date du mercredi 14 octobre 2020 ;

Vu la d lib ration n  CA003-2020 en date du 17 f vrier 2020 relatif   l' lection du Pr sident de l'Universit  d'Angers,

**LE PR SIDENT DE L'UNIVERSITE****ARRETE :**

Sont  lus aux  lections partielles **Conseil d'UFR ESTHUA, Tourisme et culture** pour le coll ge des usagers :

**- Liste de candidats pr sent e par « BOUGE TA FAC AVEC LA F 2A »**

**Titulaires :**

- GEORGET Simon
- DUCHENNE L a

- CERVERA Matteo
- NAUDIN Chloé

*Soutiens : Fé2A, ARES, FAGE*

Fait à Angers, en format électronique.

Le Président de l'Université

Christian Roblédo

***Signé le 14 octobre***

Affiché le 15 octobre